

Pour l'UNSA, des adaptations sont nécessaires

Le comité d'évaluation du Plan de relance a publié son 1^{er} rapport le 26 octobre dernier⁽¹⁾. L'UNSA estime que les conclusions du rapport appellent des corrections, notamment l'établissement d'objectifs quantifiés, et une certaine vigilance vis-à-vis des effets d'aubaine.



Les objectifs globaux de court terme du Plan de relance ont été atteints, à savoir retrouver à l'horizon 2022 le niveau d'activité économique d'avant crise et faire baisser le chômage, dès 2021 par rapport à son niveau de l'été 2020. Toutefois, concernant les objectifs à moyen terme - soutenir la compétitivité et préparer l'adaptation de la France aux enjeux futurs - il est encore trop tôt pour tirer des conclusions.

Cependant, le comité d'évaluation note que les objectifs à atteindre sont restés pour la plupart flous et non quantifiés, notamment sur la baisse des gaz à effets de serre (GES) ou l'insertion durable des jeunes. De ce fait, il est et sera difficile d'apprécier leur accomplissement.

Rénovation énergétique des bâtiments

L'augmentation du budget de MaPrimeRénov'⁽²⁾ dans le cadre du Plan de relance et son extension à l'ensemble des ménages a permis de massifier le nombre de bénéficiaires. 700 000 dossiers sont en passe d'être validés en 2021, soit l'objectif affiché pour les années 2020 à 2022. À noter également que 81% du montant des primes versées ont soutenu des ménages modestes ou très modestes.

Le comité d'évaluation constate cependant le faible gain énergétique atteint jusqu'à présent, sachant que la prime finance finalement très peu de rénovations globales. Il regrette aussi l'absence d'objectifs chiffrés sur la réduction des GES ou la consommation d'énergie des logements.

Dans le cas de la rénovation des bâtiments publics, s'il salue la rapidité du processus de sélection et le fait que la localisation des projets soit répartie sur l'ensemble du territoire, le comité d'évaluation relève que cet impératif de rapidité n'a pas nécessairement conduit à soutenir les projets les plus efficaces en termes d'économie d'énergie à long terme.

Soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie / Guichet « *industrie du futur* »

Bien qu'il soit encore difficile d'évaluer les effets de ces mesures de soutien, le comité d'évaluation relève qu'il existe de possibles effets d'aubaine pour un certain nombre de projets dans le cadre du soutien à l'investissement, peu importe la taille de l'entreprise.

En outre, le guichet « industrie du futur » semble avoir financé davantage « la modernisation de chaînes de production (...) qu'un réel passage à l'industrie du futur ».

Plan « *1 jeune, 1 solution* »

Certaines mesures du plan jeunes ont semble-t-il apporté des résultats. Ainsi, la prime à l'embauche des jeunes aurait permis d'améliorer la qualité des emplois. Également, les aides exceptionnelles à l'alternance ont eu un impact significatif sur le nombre d'entrées en apprentissage, même si quelques effets néfastes sont à signaler⁽³⁾.

Le comité d'évaluation du plan de relance note toutefois qu'il est difficile d'établir un lien entre le plan « 1 jeune, 1 solution » et le rétablissement du marché du travail des jeunes. Aussi, « les effets à moyen terme de l'élargissement des dispositifs sur l'insertion professionnelle des jeunes demeurent incertains à ce stade ».

Suite à cette première évaluation du plan de relance, l'UNSA

- réaffirme son opposition au versement d'aides publiques aux entreprises sans contreparties (contre les effets d'aubaine dans le cadre des subventions aux investissements, notamment) ;
- demande qu'un accent plus important soit mis sur la demande des ménages dans le cadre du Plan de relance ;
- considère que l'élaboration d'un plan nécessite de délimiter des objectifs précis et quantifiés permettant une évaluation efficiente ;
- estime que le gouvernement doit prendre en compte les avertissements et les réserves émis par le comité d'évaluation.

⁽¹⁾https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2021-synthese-evaluation-plan_france_relance-octobre.pdf

⁽²⁾MaPrimeRénov' a remplacé en janvier 2020 le Crédit d'impôt transition énergétique (CITE).

⁽³⁾Cf. notamment, cet article de l'UNSA : <https://www.unsa.org/L-apprentissage-un-levier-pour-les-metiers-en-tension.html>